



Discours
M. REVEAU, Maire
Cérémonie des Vœux
17 janvier 2025

Pour les élus et moi-même, ce rendez-vous des vœux est un moment précieux. Il nous permettra, après mon intervention, d'échanger sur tous les sujets d'actualité et d'avenir.

Cette cérémonie est, en effet, l'occasion de revenir sur les réalisations 2024 et de vous présenter les projets 2025.

Avant, j'aimerais partager avec vous un sentiment : la majorité de nos concitoyens a, me semble-t-il, pris la mesure que notre souveraineté nationale est en danger car menacée par la dépendance du budget de l'Etat aux marchés financiers.

Dépendance pour assurer ses besoins de fonctionnement au quotidien et pire encore dépendance pour honorer le remboursement de sa dette – dette si considérable qu'elle en devient insoutenable -.

Depuis des dizaines d'années, l'Etat dépense plus qu'il n'encaisse de recettes ; pour couvrir la différence il emprunte tous les ans, toujours davantage et désormais à des taux de plus en plus élevés.

Cette manière de gérer n'est ni raisonnable ni durable ; elle n'est pas la nôtre !

Pour autant, notre commune va subir les décisions d'un Gouvernement qui, dans l'intérêt supérieur du Pays, doit rétablir ses trajectoires budgétaires.

Il en va de sa crédibilité vis-à-vis des institutions financières et de ses partenaires européens.

S'agissant de la politique municipale, nous nous appliquons à faire des économies de fonctionnement ; elles sont, indispensables, pour soutenir l'investissement tout en limitant le recours à l'endettement.

En 2024, la ville a investi 2.652K€. Pour la 4^{ème} année consécutive, elle n'a pas emprunté alors qu'elle a remboursé 1.148K€.

Dans la conduite des affaires communales, nous veillons à maîtriser les dépenses de fonctionnement.

Si, depuis 2017, nous ne l'avions pas fait, nous aurions été contraints :

- Soit d'augmenter la dette ; or nous l'avons baissée, elle est passée, par habitant, de 1.341€ au 1^{er} janvier 2017 à 568€ au 1^{er} janvier 2025,
- Soit de réduire nos investissements ; or, sur la période 2017/2024, ils s'élèvent à 20.241K€,
- Soit d'augmenter les taux des impôts locaux ; or ils sont strictement stables depuis 2014,
- Soit de renoncer à nos politiques en faveur des Associations, des services aux personnes âgées et de la jeunesse ou bien encore de la culture et du sport ; or les subventions aux Associations ont été préservées.

Enfin par facilité, plus ou moins discrètement tous les ans, nous aurions pu recourir à l'un ou à plusieurs de ces quatre expédients.

Evidemment, ce n'est pas notre façon d'administrer la Ville. Dans une conjoncture économique et sociale déjà préoccupante qu'une instabilité gouvernementale vient hélas aggravée, notre gestion s'avère d'autant plus nécessaire.

Dans quelques mois, la réalité s'imposera au Gouvernement du moment comme aux élus des collectivités territoriales quand ils devront rendre des comptes sur l'exécution des budgets 2025.

Alors chaque Fertois pourra apprécier la sincérité de nos comptes et de nos équilibres financiers.

Je n'ignore pas, qu'aux questions budgétaires, certains préfèrent la reconduction de leur subvention, que d'autres privilégient l'entretien des bâtiments et des espaces publics qu'ils fréquentent et que d'autres encore s'intéressent, prioritairement, aux services municipaux qu'ils utilisent.

Pour autant, j'ai la conviction que le fondement de l'action politique c'est l'organisation de la Cité dans sa globalité ; c'est-à-dire s'occuper des besoins du quotidien de la population et en même temps travailler à un horizon plus lointain ; autrement dit préparer l'avenir.

Je tiens, aussi, à rappeler que les élus fertois ont baissé leurs indemnités de 30% et cela dès 2022.

Quant à l'année 2024, elle a été ponctuée par des manifestations de grande qualité à commencer par la plus récente : les manches de la coupe de France de cyclo-cross parfaitement réussies.

Comment, par ailleurs, oublier la pose du Saint-Michel qui a clôturé le magnifique chantier de restauration de l'église Notre-Dame des Marais ?

Et comment ne pas citer les premières masters classes d'instruments musicaux et la très belle édition de la « Nuit des couleurs », hélas contrariée par une météo exécrable.

Au-delà des grands rendez-vous tels que le Tournoi de pâques, les épreuves de Triathlon, le Slalom automobile, la Foire des 3 jours et le Comice agricole, les Jeudis de l'été, le concert « Ma région virtuose » ... je pourrais énumérer beaucoup d'autres événements qui animent notre Cité tout au long de l'année comme la saison culturelle d'ATHENA, les activités de l'ESCAL et de la Médiathèque dont le Festival du Livre Jeunesse.

Ils ont, tous, trouvé leur public et figurent, probablement, dans vos calendriers des festivités fertoises.

La très grande majorité sera reconduite en 2025 ; 2025, année du Millénaire de notre Cité pour lequel le plus grand nombre d'entre nous se retrouvera le 28 juin pour une journée que nous souhaitons d'abord conviviale mais aussi à la hauteur d'un tel anniversaire.

Cette journée, dense en animations, nous offrira la possibilité de nous replonger dans 1.000 ans d'Histoire en famille et entre amis.

2025 sera, aussi, l'année du cinquantenaire du jumelage avec Lauffen et nous aurons le plaisir de recevoir, lors du week-end de l'ascension, nos amis allemands.

Ce samedi, nous sommes, également, sollicités pour accueillir un rassemblement international regroupant environ 1.000 motos, soit 1.800 personnes, venant de 26 pays de l'union européenne ; opération organisée par le Goldwing Club de France.

En 2024, 2.652K€ ont, donc, été investis dont 311K€ de travaux réalisés par les services.

Les investissements les plus significatifs, hors travaux en régie, ont concerné :

- La fin de la restauration de Notre-Dame des Marais, soit 981K€,
- Le restaurant scolaire, soit 318K€,
- Les services techniques, soit 260K€,
- Les bâtiments publics, soit 215K€,
- La voirie, soit 113K€.

Et, je pourrais, évidemment, en citer bien d'autres encore.

Quant au fonctionnement, nous avons tenu nos engagements et notamment en faveur :

1) Des Associations

294K€ leur ont été versés, soit un montant comparable à celui des années passées.

2) De la solidarité

Une subvention de 220K€ a été allouée au CCAS, soit moins qu'en 2023 du fait, uniquement, du transfert à la ville de certaines activités dont celle du restaurant scolaire qui s'ajoute à celles, déjà, exercées par la ville comme le pôle prévention « Le Rendez-Vous ».

3) Des actions éducatives

Outre le travail au quotidien du service jeunesse, elles ont concerné celles portées par le Groupe « Action Jeunes Fertois ». La Charte du civisme avec l'Association du Passeport du Civisme a été renouvelée et de nouvelles missions ont été confiées à deux jeunes en service civique.

4) De la tranquillité publique

54K€ de caméras plus performantes ont été installées. Un nouveau Contrat Local de Sécurité a été signé, ce mercredi, avec Monsieur le Préfet ; il a été complété par l'adhésion au dispositif « Participation citoyenne » de la gendarmerie.

5) Du logement

La rénovation des 11 logements de l'immeuble J. David par Sarthe Habitat est terminée.

Les futurs lotissements du Gaillon, de l'Argenterie, de la rue du Perche mais aussi de l'ancienne école Marcel Pagnol sont tous engagés.

6) Du sport

Le projet « Padel », prévu en 2027, a bénéficié d'un travail approfondi qui a permis d'arrêter sa configuration, soit 4 terrains, et son site d'implantation à côté du bowling.

Il ne s'agit là que de quelque unes des actions qui ont été poursuivies, développées ou bien créées.

En 2025, nous continuerons, évidemment, à agir :

1) Dans le domaine de la solidarité

La fusion du Service des soins à domicile et des Aides à domicile pour faciliter le maintien chez elles des personnes malades ou âgées sera finalisée.

2) Dans le domaine de l'enfance

L'extension de la halte-garderie « Les Bouts'choux », prévue en 2026, est en cours d'étude selon trois hypothèses : une extension sur place, une construction ailleurs ou bien un aménagement dans un autre site.

3) Dans le domaine de la santé

L'extension des locaux du 45 av. de Gaulle est étudiée avec l'objectif de pouvoir accueillir, dès 2026, plus de professionnels de santé.

En parallèle, le futur bâtiment pour dialyse de l'Association Echo se concrétisera sur le terrain cédé par la ville à proximité du camping.

Nous renouvelerons, évidemment, notre soutien au Pôle santé Simone Veil.

Enfin plusieurs perspectives favorables devraient conforter les activités de l'hôpital ; établissement majeur et moteur dans l'offre de santé de proximité.

4) Dans le domaine de l'environnement et de la transition énergétique

Les travaux du barrage de Quincampoix devraient être, en totalité, réalisés, soit un montant estimé à 478K€.

Quatre bornes de recharge électrique seront implantées au cours du 1^{er} trimestre comme cela a été décidé lors du dernier Conseil municipal.

Un programme de plantation sera lancé, en février, pour densifier les espaces arborés dans la ville et une étude recensement/diagnostic de nos espaces verts pourrait être menée par un groupe d'étudiants des M.F.R.

Nos tarifs de l'assainissement ont été actualisés afin d'inciter les plus gros utilisateurs à réduire leur consommation et limiter les volumes d'eaux grises à traiter.

En parallèle, la mise en œuvre du schéma directeur d'assainissement suit son cours comme celui de l'eau avec le démarrage de la construction de la future station de pompage et de traitement.

5) Dans le domaine des affaires scolaires

La rénovation du restaurant scolaire place de Gaulle, soit 2.148K€, sera achevée pour la rentrée de septembre 2025.

L'installation des systèmes anti-intrusion dans les écoles et les dotations en matériels informatiques se poursuivront.

6) Dans le domaine de l'urbanisme

La liaison douce de la rue Delibes vers le futur centre aquatique jusqu'au rond-point du petit mail est engagée. Elle intégrera celle de la rue du Moulin à Tan, soit un aménagement global estimé à 420K€.

Après des études contraignantes et des échanges administratifs complexes, la passerelle de l'impasse Tafforeau devrait être réouverte non plus dans le cadre d'une rénovation mais d'un remplacement à neuf, soit 150K€.

La ville a, également, facilité le programme, en cours, de construction de deux ascenseurs à la gare pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite programme financé par la Région, la Communauté de communes et la SNCF.

7) Dans les domaines des bâtiments publics et de la voirie

Le bâtiment des services techniques sera reconstruit pour un montant estimé à 600K€ ; en outre, divers matériels pour 233K€ et une balayeuse pour 240K€ seront achetés.

Pour la voirie, des campagnes importantes d'enrobés et de pavage sont prévues pour un montant de 300K€.

Les principaux bâtiments publics feront l'objet de diagnostics afin de planifier des travaux d'amélioration notamment de sobriété énergétique.

Enfin, le système de sécurité incendie d'Athéna sera renouvelé et le bâtiment du 48, rue d'Huisne sécurisé, soit respectivement 150K€ et 90K€.

8) Dans le domaine de la culture et du patrimoine

500K€ de travaux à l'ESCAL seraient inscrits en attendant de futurs arbitrages.

En l'absence de loi de finance, il est prudent de se donner un peu de temps.

9) Dans le domaine du sport

En avril, le centre aquatique ouvrira. C'est le dossier le plus complexe jamais financé par la Communauté de communes depuis sa création en 1996.

La ville a facilité sa réalisation en cédant pour 200€ symboliques l'emprise foncière.

Ce sont 560m² de bassin sportif, ludique et pataugeoire plus un espace bien-être qui viendront enrichir l'offre de services proposée par la C.C. désormais dénommée Communauté de communes du Perche Emeraude.

Je termine par là où j'ai commencé, le budget !

En l'absence de loi de finance et sous réserve de cette dernière, nous prévoyons :

- Des investissements programmés, à ce jour, de l'ordre de 5,8M€ TTC maximum dont 500K€ d'investissements récurrents,
- Un emprunt de 900K€, soit un montant légèrement inférieur à celui du remboursement des crédits en cours.

Cela traduit ce que j'ai toujours dit : baisser la dette c'est se donner la capacité, le moment venu, d'emprunter à nouveau.

- De ne pas revaloriser, pour la 11^{ème} année consécutive, les taux des impôts locaux,
- De ne pas augmenter les tarifs des services municipaux du fait du fort ralentissement de l'inflation. Nous avons, même, introduit plus de coefficients familiaux afin de baisser le prix de certains services pour les foyers les plus modestes.

Notre responsabilité depuis 2017, quelles qu'en soient les difficultés, est de continuer à travailler à l'attractivité de La Ferté, de renforcer son rôle de ville centre d'un territoire dynamique et équilibré où il fait bon vivre.